

Firbeix

N°12

Bulletin Municipal 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Firbexoises, chers Firbexois,

En ce début d'année 2026, je souhaite vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour vous et vos proches.

Cette année est particulière pour notre commune, puisqu'elle marque la fin de ce mandat municipal. Ces années ont été riches de projets, de rencontres et de défis, toujours guidées par la volonté de servir l'intérêt général et de préserver l'esprit de notre village. Même à l'échelle d'une commune de 300 habitants, chaque action compte.

Ensemble, nous avons œuvré pour améliorer le cadre de vie, maintenir les services essentiels et faire vivre la convivialité qui fait la force de notre commune.

Tous les jours davantage, la commune vie et fonctionne en symbiose avec différentes structures associées et des partenaires. Pas une journée ne se passe sans que l'on se rappelle que la commune n'est pas seule et n'agit pas seule. Cela passe par la collecte des ordures ménagères souvent décriée pour sa complexité et le peu d'attention portée au syndicat qui les régit, en passant par le portage de repas à domicile ou bien les services du CIAS organisés par notre communauté de commune. Mais aussi, un service essentiel aux yeux des Firbexois, l'eau potable et l'assainissement collectif où nous avons su ensemble, autour d'une régie à plusieurs communes, s'organiser pour assurer un approvisionnement en quantité et en qualité à tous les citoyens à des prix corrects tout en construisant une structure capable d'envisager sereinement l'avenir en tenant compte des éventuels dérèglements climatiques qui pourraient nous jouer des tours. On pourrait aussi parler du Parc Naturel Régional Périgord Limousin et de ses nombreuses actions en faveurs de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique ou sur la préservation des milieux aquatiques.

Aujourd'hui et à l'avenir, un élu communal doit être pleinement impliqué dans toutes les

structures qui nous accompagnent, c'est là désormais que sont les leviers ou les enjeux de demain.

Elections obligent, je suis tenu de limiter mes propos à l'actualité, je ne dresserai donc pas de bilan du mandat et n'évoquerai pas non plus les grands projets, je me limiterai à évoquer les seuls chantiers en cours.

La construction d'une passerelle sur la Dronne au Trou du Papetier est prévue et financée avec au moins 80% de subvention du Fond Vert, c'est un projet conjoint avec la commune de Mialet et de Dournazac, sa construction est prévue pour l'été prochain.

Sont également prévus la construction d'un colombarium et d'un jardin du souvenir, le devis est signé et les travaux devraient débuter prochainement.

Sur ce début d'année nous recherchons toujours activement à installer un boulanger pâtissier, plusieurs pistes sont examinées et nous ne désespérons pas de pouvoir enfin offrir ce service tant attendu à la population.

Je tiens à remercier sincèrement les élus municipaux pour leur implication, les agents communaux pour leur travail au service de tous, ainsi que les associations et bénévoles qui participent activement à la vie de la commune. J'adresse également mes remerciements à vous, habitants de Firbeix, pour votre confiance, vos échanges et votre attachement à notre village.

Les prochaines échéances municipales de Mars prochain, ouvriront une nouvelle page pour notre commune. Je forme le vœu que Firbeix continue à avancer dans un esprit de dialogue, de solidarité, de respect et de culture du bien vivre ensemble.

En attendant, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée jusqu'au terme du mandat pour assurer la continuité du service public communal, et mener à terme certains chantiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, placée sous le signe de la santé, de la paix et de la convivialité.

Le maire, Philippe FRANÇOIS

FINANCES

Budget de fonctionnement 2025

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
charges général	226 550,00	produits des services du domaine et ventes	19 570,00
charges de personnel et frais assimilés	172 629,00	attribution de compensation	155 090,00
autres charges de gestion courante	44 200,00	dotations et fiscalité locale (impot)	114 939,00
Autre produits	19 321,00	produits de gestion courante (revenus immeubles)	56 231,30
intérêts financiers	2 300,00	report de l'exercice N-1	644 869,70
charges exceptionnelles	2 700,00		
virement sur l'investissement	523 000,00		
Total des dépenses	990 700,00	Total des recettes	990 700,00

Budget de l' Investissement 2025

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Emprunt	7 610,00	virement du fonctionnement	523 000,00
caution	2 500,00	affectation du résultat	158 416,70
Achat de matériel	110 000,00	FCTVA N-2	15 000,00
réparation bâtiment	22 500,00	amortissement luminaire	700,00
cimetière	30 000,00	caution	410,00
boulangerie	21 000,00		
immobilier	224 500,00		
Eclairage publique	60 000,00		
terrain	11 000,00		
Passerelle Trou du Papetier	50 000,00		
solde d'exécution	158 416,70		
Total des dépenses	697 526,70	Total des recettes	697 526,70

TRAVAUX

Travaux et investissement réalisés en 2025

- Réfection de la place des halles par l'entreprise PIJASSOUTP de St Yrieix la Perche.
- Travaux de remise en état intérieur et extérieur d'un logement communal à côté de la boulangerie effectué par les agents communaux.
- Comme vous avez pu le constater des travaux de renforcement des chemins communaux ont été réalisés par les agents communaux durant cet été sur une période de cinq semaines. À cet effet, 500 tonnes de diorite ont été achetées et une mini-pelle a été louée afin de permettre l'accès et la réalisation des travaux sur les chemins. Montant total de l'opération : **15 200 euros TTC**.

La commune tient à remercier chaleureusement Messieurs François DESBORDES, Henri DESBORDES DE CEPOY et René BOISMARTEL pour leurs généreuses contributions en fourniture de pierres ayant permis la réfection de certains de ces chemins. Le matériel a été déplacé gracieusement par l'entreprise Firbeix Fioul, merci pour cette collaboration.



- Travaux dans la boulangerie : une salle de repos de 32m² a été aménagée par nos agents communaux à l'étage du bâtiment commercial pour un montant d'environ **10 200€ TTC**.



- La commune a décidé de procéder à la rénovation des toitures de la mairie et des bâtiments annexes. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise NANTIERAS de Dournazac, pour un montant de **65 000 euros TTC**.



Travaux et investissement budgétisés pour l'année 2026

- Création d'un jardin du souvenir et élaboration d'un columbarium en granit qui devrait être placé dans une bâtisse déjà existante dans le cimetière. Ces travaux seront effectués par l'entreprise BRACHET & Fils de Milhac de Nontron pour un montant de 24 790 euros TTC.

- Création d'une passerelle sur la Dronne au « Trou du papetier » située à la limite des deux départements entre la Dordogne et la Haute-Vienne. Les travaux seront effectués par l'entreprise VERGER de la Chapelle Montbrandeix pour un montant de 32 707 € HT.

Les deux communes limitrophes « Dournazac » et « Miallet » ont délibéré en vue de leur soutien et leur engagement pour mener à bien ce projet. Ce projet est financé à 80% par l'état à hauteur de (26 166€) et d'autres partenaires. Le reste à charge pour chaque commune engagée dans ce projet sera d'environ 2000 euros.



Elections municipales 2026 : le mode de scrutin évolue dans de nombreuses communes

Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le dimanche 22 mars. Attention, les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants.

➤ Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes, le panachage était autorisé.

➤ Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Désormais en 2026, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Le scrutin se fait par liste complète avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage :

Les électeurs ne peuvent plus modifier les listes si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Pour plus d'informations : interieur.gouv.fr

L'ACTUALITÉ DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »

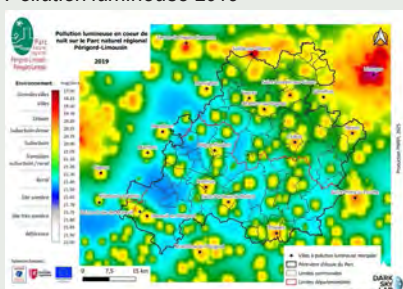


Le Parc brille !

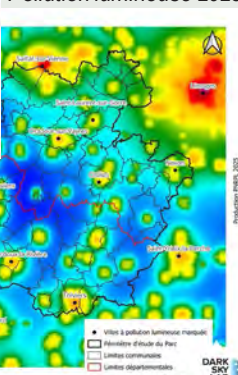
Nuit : un nouveau label plein d'étoiles

En octobre 2025, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été labellisé « Territoires de Villes et Villages Étoilés » dans le cadre de la 9^e édition du concours national organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Une distinction qui récompense les efforts menés par près de 50 communes du territoire en matière de préservation de l'environnement nocturne. Et les résultats sont visibles ! **La commune de FIRBEIX a obtenu 3 étoiles.**

Pollution lumineuse 2019



Pollution lumineuse 2023



Plus d'infos

Culture : une belle 3^e place !

Au printemps 2025, Terra Aventura, le réseau de chasses aux trésors de Nouvelle-Aquitaine, a invité ses joueurs à élire leur parcours préféré. Après plusieurs semaines de suspense, le parcours créé par le Parc à Abjat-sur-Bandiât a remporté la 3^e place de ce concours régional !

Intitulé "Zellé, Mesfia-te", le parcours plonge les aventuriers dans l'univers occitan du Périgord-Limousin. Il invite à découvrir l'histoire et les curiosités d'Abjat, tout en mettant à l'honneur la création Métiers d'art.

Alimentation : une reconnaissance nationale

Fin 2025, le Projet Alimentaire Territorial du Parc a reçu une reconnaissance de niveau 2 par le Ministère en charge de l'alimentation. Cette reconnaissance va permettre de poursuivre les actions d'accompagnement des cantines scolaires et la création d'outils de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture locale. Un travail sur l'adaptation au changement climatique va également être mené avec les agriculteurs.

Agir aux côtés du Parc

Amoureux du Périgord-Limousin, vous souhaitez contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ? Le Parc vous accompagne !

Devenez «Veilleurs d'étoiles !»

Equipés d'appareils spécifiques, les veilleurs et veilleuses d'étoiles du Parc procèdent à des mesures de pollution lumineuse aux 4 coins du territoire. Depuis 2025, ils participent également aux suivis d'espèces nocturnes : rapaces, chauve-souris, vers luisants...

Mettez en place une protection environnementale durable sur votre terrain

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil juridique encore peu connu qui permet de mettre en place une protection environnementale durable sur son terrain, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Intéressée? Le Parc naturel régional Périgord-Limousin vous accompagne à chaque étape. Il est de plus habilité à assurer le rôle de garant environnemental, nécessaire dans la mise en place d'une ORE.

Engagez des travaux en faveur des milieux aquatiques et humides



Le Parc invite les exploitants agricoles et forestiers détenteurs de parcelles traversées par la Dronne, la Côte ou leurs affluents à se rapprocher de ses services pour identifier les actions et financements possibles.

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
 05 53 55 36 00

Labellisation « villes et villages étoilés »

La commune de FIRBEIX vient d'obtenir 3 étoiles au label national « villes et villages étoilés », une distinction décernée par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'Environnement Nocturnes).

Depuis 2009, l'ANPCEN décerne le label national original « Villes et Villages Étoilés » avec une progression possible de 1 à 5 étoiles. Il est soutenu par des partenaires nationaux : le Ministère de la Transition Ecologique, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, l'Association des Maires de France (AMF), les Eco-Maires, l'Union Nationale des Centres Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE), la Société Astronomique de France (SAF).

Le label récompense les communes et les territoires, engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes et territoires. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et les dépenses publiques d'éclairage, invite à faire des économies d'énergie dans le cadre du plan de sobriété énergétique gouvernemental de l'automne 2022. L'ANPCEN recommande des usages raisonnés et écoresponsables de la lumière artificielle : avec + 94 % de quantité de lumière émise en 25 ans pour le seul éclairage public, avec des lumières trop blanches, mal orientées, trop puissantes, démesurées... il est urgent de changer de conception et d'usages pour les éclairages extérieurs dans chaque commune en France.

En réduisant la pollution lumineuse, les communes peuvent faire de considérables économies financières tout en améliorant la qualité de la nuit. Éclairer juste, où il faut, quand il faut, en fonction des usages = GAINS DIRECTS & BONNES PRATIQUES

--- 47 % en moins de durée d'éclairement dans les communes labellisées, avec 1732 heures de durée moyenne annuelle de fonctionnement de l'éclairage public, par comparaison avec la moyenne nationale de 3 300 heures calculée par l'ADEME en 2014.

--- 58 % en moins de durée d'éclairement dans les communes labellisées, par rapport à 4100 heures d'un fonctionnement annuel par des communes qui n'éteignent pas en milieu de nuit.

--- 96 % des communes labellisées pratiquent une réduction de la durée d'éclairement.

Le millésime 2024-2025 : cette édition a remporté un vif succès grâce aux nombreuses communes qui avaient préalablement sollicité l'ANPCEN. Globalement, l'ANPCEN constate un surcroît de questions relatives au sujet de la pollution lumineuse, de la limitation des nuisances lumineuses, mais aussi de la protection de la biodiversité nocturne de la part des équipes municipales. Le label a permis de participer à deux niveaux : les communes et les territoires (groupement administratif de communes).

<https://www.anpcen.fr>

Les critères de labellisation « Villes et Villages Étoilés »



L'association récompense les communes qui améliorent la direction des émissions de lumière pour en limiter l'impact, par exemple les lumières intrusives qui créent des nuisances lumineuses directes.

Elle encourage l'utilisation de la signalisation passive, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâti, la suppression des lampes à lumière blanche néfastes pour l'environnement et la santé publique.

Elle valorise également la sensibilisation des citoyens aux différents enjeux de l'éclairage nocturne et les actions de découverte de l'environnement nocturne.

Des critères portent ainsi sur les objectifs et l'organisation des éclairages extérieurs, sur les installations et l'aménagement des sources lumineuses dans l'espace, leur temps de fonctionnement et leurs usages.

D'autres points portent aussi sur les efforts de pédagogie et d'information, ou sur les démarches des communes et des territoires pour consulter ou impliquer les habitants sur l'ensemble des impacts de l'éclairage afin d'atteindre les objectifs publics de « prévention, limitation et suppression des nuisances lumineuses », tels qu'inscrits dans le code de l'environnement. Et sur la cohérence des démarches d'éclairage entre les acteurs publics et privés du territoire.

Toutes les communes labellisées et non labellisées reçoivent une lettre bilan, comportant une évaluation personnalisée de leur éclairage et des recommandations de progrès.



installation du panneau à l'entrée du bourg en 2026



Le PLUi : construire ensemble le territoire de demain

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document qui fixe les règles d'aménagement et de construction pour les 22 communes de notre territoire.

Il définit les zones où l'on peut construire, celles qui doivent être protégées, et comment notre territoire doit évoluer pour concilier qualité de vie, respect de l'environnement et développement local.

Une obligation nationale : moins construire sur les terres naturelles

La loi Climat et Résilience impose à tous les territoires de réduire fortement la consommation des sols (forêts, terres agricoles, espaces naturels).

2 objectifs clairs :

- « Zéro artificialisation nette des sols » d'ici 2050,
- Réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031

Nos élus locaux doivent donc, dans le PLUi, prévoir une baisse importante de la surface destinée à la construction, tout en réfléchissant une nouvelle façon d'aménager notre territoire pour en préserver ses particularités et ses atouts.



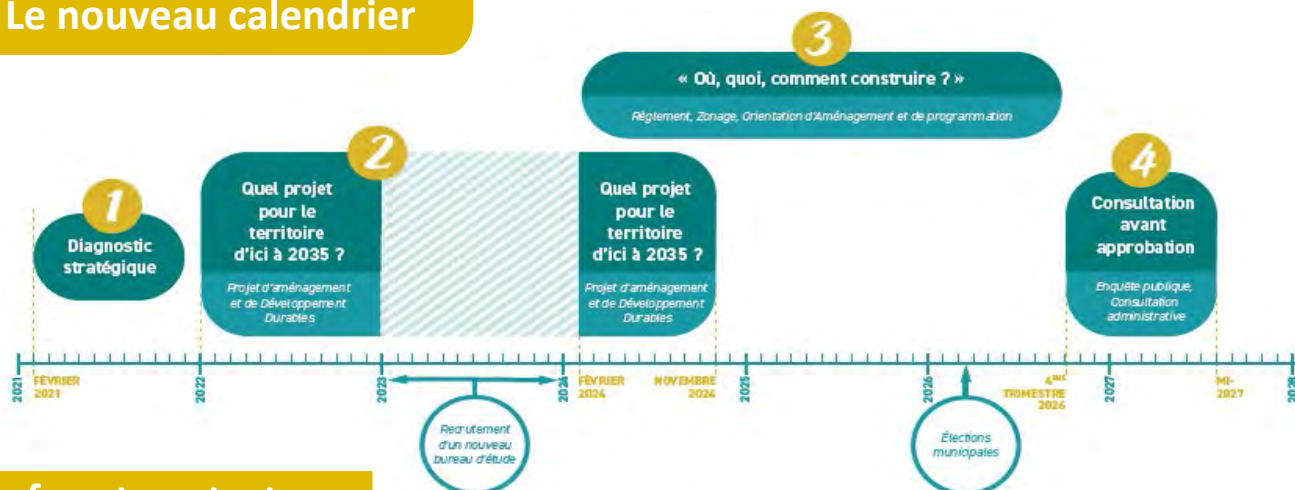
Ce qui change pour vous

Jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau PLUi (mi- 2027), ce sont les documents d'urbanisme actuels (PLU ou carte communale) qui s'appliquent. Les terrains constructibles aujourd'hui le resteront jusqu'à cette date, mais la majorité d'entre eux ne le sera plus ensuite.

A savoir !

Vous serez invités à consulter et donner votre avis sur le projet de PLUi lors de l'enquête publique en fin d'année 2026 ou 2027. Une réunion publique vous permettra également d'en comprendre les enjeux et les choix faits.

Le nouveau calendrier



Infos et contacts

- **Contacts :** Karine Pouyadou : 06 30 55 42 99 / plui@perigord-limousin.fr
- **Plus d'infos :** www.perigord-limousin.fr (Rubrique Projets et Réalisations / PLUi)





LE CIAS PERIGORD-LIMOUSIN

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service essentiel sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord-Limousin. Il a pour vocation de mener une action sociale s'appuyant sur des valeurs de solidarité, d'entraide, de prévention, de respect et de professionnalisme. Le CIAS Périgord-Limousin a plusieurs champs d'action :

Le service d'aide à la personne devient le service autonomie à domicile

CONTACTS : 05.53.52.58.17

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Le service d'aide à la personne favorise le maintien à domicile et améliore le quotidien des personnes en retour d'hospitalisation, perte d'autonomie, atteintes de pathologie de la mémoire, handicapées et des aidants familiaux.

Selon les situations, plusieurs aides financières existent. Chaque cas étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le service pour avoir toutes les précisions.

Les référentes de secteur se tiennent à votre disposition pour constituer les dossiers de demande d'aide à domicile (caisse de retraite, APA : allocation personnalisée d'autonomie, mutuelles) et assurer le suivi des prestations.

A partir du 1^{er} janvier 2026, le service d'aide à la personne du CIAS se rapproche du SSIAD (service de soins infirmier à domicile) afin de devenir **SAD (service autonomie à domicile)**. Ainsi pour tout besoin d'aide et/ou de soins vous pourrez nous contacter directement au numéro ci-dessous :

05.53.52.58.17

Pour assurer au mieux cette mission d'aide à domicile, le CIAS recrute régulièrement. Si vous êtes dynamique et motivé pour prendre soin de nos aînés, n'hésitez pas à postuler auprès du service RH du CIAS aurelie.ambert@perigord-limousin.fr

Le service de portage de repas à domicile

CONTACTS : 06.73.68.59.84

Du lundi au samedi de 8h30 à 17h

Pour les autres communes vous pouvez contacter le Centre hospitalier d'Excideuil au 05.53.62.25.01

Le service assure la livraison de repas complets et diversifiés sur les communes de Chalais, Firbeix, Jumilhac le Grand, La Coquille, Miallet, St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Priest les Fougères, St Pierre de Frugie.

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Nontron et conditionnés en barquettes de rations individuelles scellées sous film plastique (conditions d'hygiène parfaites).

Les livraisons en véhicule frigorifique sont assurées tous les jours (sauf le dimanche) par du personnel compétent et toujours à l'écoute de vos besoins. Les repas sont livrés la veille pour une consommation le lendemain.

Les aides d'urgence

CONTACTS : 05. 53. 02. 07. 40

CMS Thiviers : 6 rue de Verdun, CMS La Coquille : square Jean Jaurès

Le CIAS peut apporter une aide financière (plafonnée annuellement et suivant la composition familiale) aux personnes dans le besoin. Il s'agit de secours d'urgence (bons alimentaires, bon d'essence, bon pour achat de bouteille de gaz) soumis aux ressources et attribués sur la base d'un rapport établi par un travailleur social du Centre Médico-Social (CMS) du secteur.

Le service est lauréat pour son projet « programme alimentaire local » dans le cadre de l'appel à projets « mieux manger pour tous » de la Direction Régionale de l'économie, du travail et des solidarités. L'objectif premier est d'inciter à consommer des produits locaux et de saisons, afin de lutter contre la précarité alimentaire. Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux.

L'Aide sociale et à la domiciliation

CONTACTS : 05.53.62.30.94

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Le service peut aussi vous accompagner pour constituer les demandes d'aide sociale pour l'accueil en EHPAD ou foyer d'établissement spécialisé.

Il est aussi possible de bénéficier d'une élection de domicile si vous n'avez pas de domicile stable.

Infos et contacts

CIAS Périgord Limousin : 05.53.52.58.17

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
www.perigord-limousin.fr



Service Enfance Jeunesse : faciliter le quotidien des familles

La Communauté de Communes Périgord-Limousin renforce ses services en faveur des enfants et des familles avec plusieurs nouveautés qui marquent la fin d'année 2025.

Un portail familles pour simplifier les inscriptions

Fini les papiers à remplir ! Les inscriptions aux **accueils de loisirs** sont désormais possibles en ligne via le **Portail Familles**. Cet espace sécurisé permet de gérer les réservations, les factures et les informations pratiques en quelques clics. Un outil moderne et simple pour faciliter la vie des parents.

Vous pouvez y accéder :

- Depuis le site de la Communauté de Communes : www.perigord-limousin.fr
- Directement via le lien suivant <https://portail.berger-levrault.fr/CdCPerigordLimousin/accueil>
- En scannant le QR code :



Le futur Pôle Enfance Jeunesse

Les travaux de création du **Pôle Enfance Jeunesse à Thiviers** ont débuté en septembre. Ce nouvel équipement, moderne et fonctionnel, rassemblera à terme l'accueil de loisirs, la ludothèque, le Relais Petite Enfance, l'Espace Jeunes, le Lieu Accueil Enfants Parents et des **espaces dédiés à la parentalité et à l'information des jeunes**.

Il offrira un lieu unique, adapté aux besoins des familles et pensé pour le bien-être des enfants. Fin des travaux prévue pour septembre 2026.



Le « Bus Infos Familles » sur les routes du territoire

Autre nouveauté : le **Bus Infos Familles**, un véhicule itinérant qui ira à la rencontre des habitants. Ce nouvel outil d'animations et d'information permettra de **répondre aux questions des parents** (aides, modes de garde, activités, soutien à la parentalité...) et de **faire connaître les services existants** sur l'ensemble du territoire.

Avec ces initiatives, la Communauté de Communes poursuit son engagement :

Accompagner les familles, soutenir la parentalité et favoriser l'épanouissement des enfants.

Infos & contact : Cécilia Casaro : 05 53 62 20 10 cecilia.casaro@perigord-limousin.fr - www.perigord-limousin.fr

COLLECTE ET GESTION

ordures ménagères



TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2026, NOUVELLES GRILLES TARIFAIRES

Foyers collectés en points d'apport volontaire publics

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus	Résidence Secondaire
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60l par an	16	26	34	40	44	48	52	24
Nombre de passages en déchetteries par an	26	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel	121.16	121.16	121.16	121.16	121.16	121.16	121.16	121.16
Forfait d'ouvertures annuelles	95.36	154.96	202.64	238.40	262.24	286.08	309.92	143.04
Total part fixe annuelle	216.52	276.12	323.80	359.56	383.40	407.24	431.08	264.20
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60l	5.96	5.96	5.96	5.96	5.96	5.96	5.96	5.96
Prix d'un passage supplémentaire en déchetterie (A partir du 27ème passage)	11.22	11.22	11.22	11.22	11.22	11.22	11.22	11.22

📱 Ouverture Bluetooth application Mobile : ouverture 1 Ecopoint 60 litres : 5.96 €

Pour toute question ou réclamation appelez le 0971 00 84 24 ou contacter le service.usager@smd3.fr



Eau potable : le territoire de la Régie Départementale de la Dordogne prépare l'avenir avec un plan ambitieux

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) et la Régie des Eaux (RDE 24) ont lancé, depuis 2023, une démarche proactive pour garantir une eau potable sûre et durable. La prestation a été confiée aux prestataires ARTELIA/SHE/ partie Plan Général de Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) et ARTELIA/AGE-FAUR/FONVIELLE pour la partie du relevé topographique des réseaux d'eau potable.



*Situation face aux risques de la station de la Meynardie à La Coquille.

Avec plus de 14 000 abonnés, 33 ressources et plus de 1 400 km de réseau, le diagnostic confirme la robustesse du système tout en identifiant des points à améliorer : sécurisation des sites, modernisation des équipements et renforcement des procédures. L'objectif est clair : anticiper les risques, protéger les ressources et assurer la continuité du service, même en cas d'événements exceptionnels.

La prestation a aussi intégré un relevé topographique de tous les organes des réseaux d'eau potable. Cette prestation réalisée pour moitié par RDE24 a permis de fiabiliser la connaissance et la localisation des réseaux.

Ce plan s'inscrit dans une démarche conforme aux recommandations de l'OMS et aux exigences européennes. Des projets d'interconnexions, de surveillance en continu et de formation des équipes sont déjà en cours. Une initiative qui illustre l'engagement des collectivités pour la santé publique et la résilience au dérèglement climatique.

Une feuille de route du PGSSE en quatre étapes

Le PGSSE sera obligatoire dès 2027 pour permettre le financement des opérations structurantes. Ce plan repose sur une approche progressive.

La phase 1 a permis de dresser un état des lieux complet : fonctionnement des réseaux, organisation des services et inventaire des ouvrages. Ce diagnostic a confirmé la robustesse du système tout en identifiant les points sensibles, notamment la sécurisation des sites et la modernisation des équipements.

La phase 2 s'est concentrée sur l'analyse des risques. Les équipes ont évalué les vulnérabilités liées aux infrastructures, aux aléas climatiques et à la qualité de l'eau. Cette étape a permis de hiérarchiser les priorités et de définir des mesures concrètes pour anticiper plutôt que subir.

Les phases 3 et 4, traduisent ces orientations en actions : installation d'alarmes, mise en place d'outils de surveillance, réhabilitation des ouvrages, création de plans de secours et formation des équipes. Un comité de pilotage et un comité de suivi assurent la transparence et l'efficacité du dispositif.

Une feuille de route pour prioriser les investissements

Le programme prévoit des investissements de plus de 28 500 000 € HT pour pérenniser et améliorer la qualité des services d'eau. Ces efforts permettront de sécuriser les captages, moderniser les stations de traitement et garantir la continuité du service, même en cas de crise.

L'objectif est clair : offrir une eau potable, aujourd'hui et pour les générations futures.

Une démarche exemplaire

Avec ce plan, le territoire de la Régie de la Dordogne se positionne comme un territoire pionnier en matière de santé publique et de développement durable. Cette initiative illustre l'engagement des collectivités pour la qualité de vie des habitants et la protection des ressources naturelles.

L'eau est souvent perçue comme un bien commun offert par la nature. Toutefois, elle est rarement potable à l'état brut et ne s'achemine pas seule jusque dans nos foyers. En réalité, la facture d'eau représente le tarif nécessaire pour protéger et capter la ressource en eau, la rendre potable, la distribuer dans tous les foyers, puis la récupérer dans un système d'assainissement qui la rejette dans le milieu naturel après épuration. Ainsi, la facture c'est l'ensemble des services de distribution d'eau et d'assainissement.

On devrait parler de « prix des services de distribution d'eau et d'assainissement » et non de « prix de l'eau ».

Les différents postes de ma facture

Contrairement à d'autres pays, en France, le financement du service public de l'eau est intégralement assuré par les factures d'eau. Il est courant de dire « l'eau paie l'eau ».

Les factures en France se composent de :

- 39 % : la distribution de l'eau potable. Pour capter, traiter, contrôler la qualité de l'eau et l'acheminer aux robinets.
- 41 % : l'assainissement. Pour la collecte et le traitement des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel. (Exceptée pour ceux qui ne sont pas desservies par le réseau collectif)
- 20 % : redevances pour les organismes publics (Agences de l'eau, Etat...). Pour ensuite être redistribuées sous formes d'aides financières aux collectivités et acteurs de l'eau.

Les factures comprennent une partie fixe liée à l'abonnement et une partie variable liée au volume d'eau consommée.

Qui décide du prix de l'eau ?

L'eau et l'assainissement sont des services publics. La décision du prix de l'eau revient donc à vos élus. Lorsque la commune fait le choix de se regrouper avec d'autres municipalités, ce sont les élus siégeant au syndicat qui décident du prix de l'eau de manière annuelle. Au moins un élu de votre commune en fait partie, Rémi Gayout pour la commune de Firbeix.

Le prix peut donc varier selon le contexte local comme la qualité initiale de la ressource ou sa disponibilité (présence d'une nappe d'eau souterraine ou exploitation d'une eau de source ou de rivière).

ANIMATIONS

sur notre commune

“SPECTACLE DE NOEL POUR NOS ENFANTS ET NOS AINES !”

Après la semaine festive du mois de juillet un autre rendez-vous a eu lieu le mercredi 10 décembre 2025 à la salle des fêtes avec une après-midi festive pour nos enfants et nos aînés. Il leur a été offert un spectacle de clown, présenté par Esylla Rahmani de la compagnie La rose des sables, spectacle intitulé « le monde de betisia »

Ce moment de partage s'est accompagné d'une bonne dose d'éclats de rire qui sont un peu la formule magique qu'offre la compagnie « la rose des sables » et sa très précieuse magicienne Zyzy le clown.

En partenariat avec l'Amicale Laïque de Firbeix, cette animation a été suivie de la distribution des cadeaux par le père Noël aux enfants ainsi qu'à nos aînés accompagnés d'un goûter.

Merci à tous ceux qui ont pu se déplacer et participer à cette festivité. Nous espérons avoir fait de nombreux heureux et nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.



Retour en images sur

FIRBEIX EN FÊTE

● 24-26/07 ●

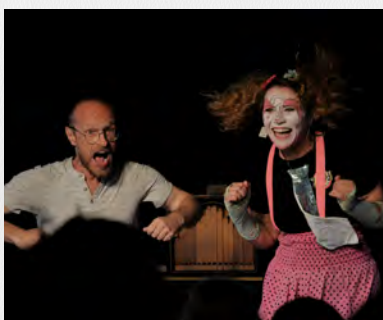
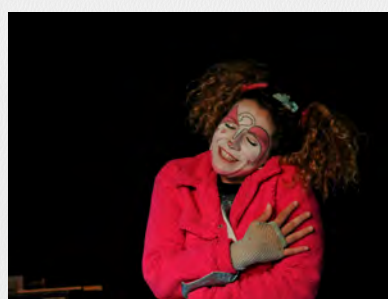
Cet été, Firbeix en Fête revenait pour la 2ème année consécutive ! Le festival a déployé ses paillettes et ses quartiers autour du plan d'eau, même jeunes, les traditions, ça ne se perd pas ! Comme l'an dernier, la compagnie Bis Itinéraire avait préparé un joli petit programme pour toute la famille ! Le matin, Laure partageait encore des contes du monde ; chaque après-midi Cyprien transmettait l'art des percussions. La grande surprise de cette année était un spectacle-jeu mêlant olympiades, théâtre et escape game, le palpitant "Khôl Emploi, le bon choix !" et tous les soirs, il y a eu des spectacles. L'édition 2025 s'est clôturée par un super concert des Reines Bees, qui a invité tout le monde à danser ! Et... Zyzy le clown, la star des petits et des grands revient pour Noël !



ANIMATIONS



sur notre commune



VIE DES ASSOCIATIONS

“Amicale laïque”

Pour 2025, l'amicale laïque a pu offrir aux enfants de la commune en partenariat avec la mairie, un spectacle clownesque intitulé « le monde de Betisia ».

Cette animation a eu lieu le 10 décembre à la salle des fêtes et a permis de rassembler nos aînés avec les enfants de la commune pour un bon moment de éclats de rires. Le spectacle a été suivi d'un goûter et de la distribution des cadeaux aux enfants de moins de 10 ans par le père Noël.

Comme chaque année notre assemblée générale se déroulera courant 2026 et sera l'occasion d'aborder des futurs projets à venir. Si vous souhaitez nous proposer des projets ou nous aider à dynamiser Firbeix n'hésitez pas à nous contacter amicalefirbeix@gmail.com.



Annick JUILLARD-CONDAT, Nadine RANOUILLE, Françoise LEMOINE

“Don du sang”

Nous avons tous le pouvoir de sauver des vies en prenant 45 minutes de notre temps pour donner un peu de notre sang, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement. Le sang est un liquide précieux qui est indispensable à la VIE. **N'attendons pas une urgence, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement. Le don de sang : un cadeau gratuit et précieux qui rend heureux et fier.**

Conditions pour donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg et se munir d'une pièce d'identité
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang, tous les groupes sanguins sont recherchés

Prenons rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr ou 05 53 45 52 40, les prochaines collectes

2026 : Lundi 12 janvier 2026, lundi 16 mars 2026, lundi 10 août 2026, lundi 9 novembre 2026 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de la coquille.



Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de JUMILHAC : 06 14 67 15 29 -Mme Boyer

“LE BAMBOU DE MIALLET FIRBEIX”

Au cours de l'année 2025, nous avons coorganisé l'enduro carpistes avec nos amis de Team Bandiat Carpes 87. Nous avons également organisé deux concours de pêche, le dimanche 18 mai sur l'étang de Firbeix et le 27 juillet sur l'étang de Grafeuille. De plus cette année, à la suite du concours de Grafeuille nous avons organisé un repas sur le bord de l'eau. Ces événements ont rencontré un grand succès.

Le 23 juin la traditionnelle journée initiation pêche a été organisée pour les enfants de notre RPI Firbeix, Miallet, St Jory et Chalais. A cette occasion nous leur avons offert la carte de pêche mais aussi une canne à pêche avec sa monture. Suite à la réussite de cette belle journée, nous prévoyions d'autres animations en 2026 qui permettent une complémentarité au travail des enseignantes sur la biodiversité.



Toujours grâce aux bénévoles, nous avons poursuivi notre mission d'entretien de nos rivières. L'aide financière des communes de Firbeix, Miallet et de la Fédération de Pêche de la Dordogne a permis de poursuivre l'installation de sautadours à Firbeix le long de la Dronne sur les parcelles de messieurs Lycoine et cela jusqu'à St Pierre de Frugie. Nous vous en remercions encore.

Enfin, nous soutenons le projet de la passerelle sur la Dronne sur le site du Trou du Papetier. Cela évitera le piétinement sur ce site riche en biodiversité, notamment avec la présence de moules perlières, tout en sécurisant la traversée de la rivière par tous, pêcheurs et promeneurs. Pour cela, nous œuvrons pour que la Fédération de Pêche de la Dordogne participe financièrement.

Au nom de l'association, je remercie chaleureusement les municipalités de Firbeix et de Miallet pour leur soutien.

N'oubliez pas de nous retrouver sur notre page Facebook «Aappma Le Bambou De Miallet».

BONNES FETES A TOUS !

Patrick Marceteau, président de l'association.



“Viure Dins La Nauta Drona”



L'année 2025 a été marquée par les quatre jours de commémoration des 80 ans de la fin de la guerre 39-45, commémoration qui a été l'aboutissement de trois ans de travail de recherches de notre association dans les archives familiales, communales et départementales.

Tout d'abord le 8 mai à 11h, ce fut la commémoration au monument aux morts accompagnée de l'association "La mémoire de nos pères".

A la reconstitution historique apportant une grande solennité, il faut ajouter la remarquable qualité des animations proposées sur la journée. Les membres de cette association, très documentés sur la vie dans les maquis, partagent leurs connaissances s'appuyant sur des documents et matériels divers, récupérés et protégés avec la passion des collectionneurs.

Du 8 au 11 mai, nous avons présenté des expositions, des conférences, une randonnée, un vide-greniers et pour clôturer en musique un bal trad pour rappeler les bals clandestins !

Durant cette semaine, trois expositions étaient visibles et présentaient le vécu de la population au niveau de la commune, du département et de la nation.

- En six panneaux, nous avons présenté comment se sont traduites l'organisation et l'adaptation aux événements de nos parents, grands-parents dans leur vie quotidienne, dans notre commune et plus largement dans la région durant ces cinq années qui bouleversèrent l'histoire de notre pays. Étaient retracés la vie quotidienne, les mouvements de résistance et les prisonniers de guerre. (Documents issus des archives familiales de la commune et de Périgueux). Ces panneaux sont actuellement déposés dans le local des archives de la commune.

Xavier Soulange-Teissier a fait éditer un livre intitulé « Firbeix 1939-1945 mémoire des hommes prisonniers de guerre et résistants » reprenant les biographies des prisonniers de guerre et des résistants-es de notre commune et des communes avoisinantes. Cette documentation très approfondie constitue un document unique rendant hommage aux personnes et aux familles qui ont traversé les épreuves de la guerre. Il est encore possible de se le procurer auprès de Xavier.



- Le musée de la Résistance de Limoges a mis à notre disposition une exposition en douze panneaux rappelant les principales dates qui marquèrent cette période tant au niveau national qu'international.

- L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) par le biais de 21 panneaux a présenté les principaux événements qui ont marqué cette période au niveau national et local.

Cette documentation déjà très fournie, a été complétée par :

- La conférence de Guy Mandon sur la brigade RAC.

- La projection du film "La Résistance en Dordogne" en présence de Francis Sorbier, réalisateur du film et de Jean-Paul Bedoin président de l'ANACR. Jacques Ranoux, délégué pour le Département à l'organisation des commémorations a complété cette documentation.

- La randonnée "Les maquisards dans la forêt de Boubon", commentée par Jean-Pierre Château et Maxime Puymérail.

Un vide-greniers avec présentation de voitures anciennes de l'association « Rétro machine Bandiat-Tardoire » de Champagnac La Rivière et un bal trad ont clôturé ces journées exceptionnelles.

Merci pour la participation des autres associations de Firbeix notamment les anciens footballeurs de Firbeix ainsi que l'association « Vivre ensemble ».

Nous remercions la commune de Firbeix qui a largement participé au financement de cet événement, à la contribution financière du Crédit agricole de La Coquille et à tous les participants, bénévoles et visiteurs, chacun contribuant au succès de ces journées !

Merci à tous les membres de notre association qui s'investissent également dans la programmation et l'organisation des randonnées, désormais inscrites au calendrier le 3ème samedi du mois ainsi que le pot-au-feu attendu chaque année, prévu en 2026 le dimanche **1er mars à la salle polyvalente de FIRBEIX.**



Bonne année à chacun, au niveau familial bien sûr mais aussi plus largement dans nos collectifs ouverts à tous !

Maryse Pergler, Présidente

“Nos villages et nos chemins”

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE :

Conférence sur les étangs et les zones humides : une soirée d'hiver instructive et appréciée réalisée grâce aux agents du PNR sous la responsabilité du vice-président en charge des zones humides Monsieur Philippe François. Au printemps, sortie sur une zone humide restaurée sur la commune de Bussière Galant, avec Baptiste Basnier et Guillaume Deyzac du PNR, le beau temps était aussi avec nous !

Sortie ornithologique au Mont Gargan avec Patrick Labidoire, LPO et adhérent de nos villages : histoire de la résistance, oiseaux et paysages lors de cette randonnée qu'on a aimée.



Sortie botanique avec Marie Françoise Viguière: un après-midi ensoleillé et serein !



Si nos sentiers battus de mille pas se sont perpétués c'est bien parce qu'ils sont empruntés et plus un sentier est emprunté mieux il se conserve, que ce soit dans une prairie ou sous les ombrages des futaies. Cependant les pousses de printemps en particulier, nécessitent un entretien, les bordures ou s'étirent ronces et fougères débordent vite sur l'emprise du chemin. C'est là que le travail est important et que les employés municipaux et le broyeur, nos débroussailluses, nos tronçonneuses, nos sécateurs et cisailles sont complémentaires. Communiquer et coordonner les interventions n'est pas toujours simple mais grâce à la bonne volonté d'un bon nombre de volontaires nous y parvenons. Merci à tous, bénévoles, employés municipaux et élus.

Parmi les travaux importants :

Nous avons nettoyé les embâcles sur la Dronne afin de préserver la passerelle que nous avons posée il y a quelques années et que nous empruntons toujours avec plaisir entre Dournazac et Firbeix pour des circuits remarquables à travers nos forêts et nos pâturages.



Fabrice Kinting gère aussi la poursuite des travaux sur le chemin que nous avons nettoyé pour relier Paulhiac au trou du papetier. La commune de Firbeix s'est fortement impliquée dans ce travail qui devrait, dans l'année, nous permettre d'ouvrir l'itinéraire aux randonneurs.



La source du sentier botanique de Dournazac, a, grâce au travail des bénévoles pris un "nouvel habit !". Creuser bac et bambou, croyez-moi, ce n'est pas le travail de quelques minutes !

Prenez maintenant plaisir à écouter et contempler lorsque vous passez par-là, la source de Pierrot vous ravit d'une nouvelle mélodie.



En septembre nous avons nettoyé le chemin qui relie le Puyconieux à la Favinie en passant par Broucilhou, afin d'y poser les panneaux commémorant les activités de Résistance dans ce lieu, lors de la dernière guerre mondiale. Le propriétaire riverain nous a autorisé à restaurer la fontaine où les maquisards faisaient leur toilette et s'abreuvaient afin qu'en subsiste la mémoire.

Lors de la fête de la châtaigne, nous avons proposé une promenade qui, en dépit d'un temps pluvieux a rassemblé une soixantaine de randonneurs pour découvrir taillis et arbre à fruits.



En attendant, belle fin d'année et au plaisir de vous voir lors de nos marches du jeudi d'un chantier ou d'une soirée. www.nosvillagesetnoschemins.free.fr

2025 une année en demi-teinte pour les anciens de l'US FIRBEIX

Après une année 2024 « inoubliable » l'assemblée générale du 20 mars avait retenu les animations traditionnelles : Soirée théâtrale, journée festive, journée randos et repas de clôture de saison.



La soirée théâtrale initialement prévue fin janvier (comme les autres années) a dû être reportée au 3 mai en raison de l'accident cardiaque de l'acteur principal de la troupe

Près de 90 spectateurs se sont offert 2 heures de fous-rires en assistant à la pièce de Olivier TOUTRANCHEAU : « Arrêtez vos salades » interprétée par la troupe « les bateleurs du confluent ».

Ils ont réservé une ovation à la troupe et tout particulièrement au miraculé Didier SOUBISE, par ailleurs membre de notre association



Dimanche 5 juillet nos sympathisants sont venus nombreux pour la traditionnelle journée festive.

Le matin, sous un soleil radieux, trente-cinq randonneurs ont pu apprécier le parcours de 9 km tracé par Guy Laborie sur les chemins ombragés et toujours aussi bien entretenus de Firbeix et de St Pierre de Frugie.



Moment d'échange et de rencontre avec quelques chevreuils débusqués par le chien. Cette randonnée s'est terminée par un apéritif servi sous la grande halle de la salle des fêtes.

Plus d'une vingtaine d'entre eux se sont ensuite retrouvés chez Jeanine Beaubatie pour déjeuner avec les membres du bureau.

Les festivités se sont poursuivies l'après-midi, dans le parc jouxtant la salle polyvalente, avec un concours de pétanque ouvert à tous les amateurs et doté de nombreux lots.



Le samedi 13 septembre nous avons donné RDV à nos amis sportifs pour une randonnée pédestre de 9km et une randonnée cycliste d'une soixantaine de km. Ces randos se sont terminées au bord du plan d'eau Le Bois Chenu à Rochechouart pour un apéritif de l'amitié suivi d'un déjeuner au restaurant « la table de Philou »



Nous avons programmé une paella servie par un traiteur pour clôturer la saison. Concurrencés par de nombreux repas similaires dans les villages voisins nous avons été contraints de l'annuler.

Merci à tous pour votre soutien tout au long de cette année. Nous vous souhaitons une bonne année 2026 et dès à présent nous vous donnons RDV le 31 janvier 2026 pour la soirée théâtrale.

Le bureau de l'USF-AA

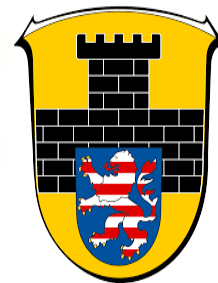
Roland BARRUCHE - Jacques BOYER - Didier SOUBISE - Pierre SUDRIE - Martine BOYER - André MASSIAS



ASSOCIATION DE JUMELAGE

*La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet - Firbeix - Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères - Jumilhac le Grand
Chalais - Saint Paul la Roche*

Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)



La coopération franco-allemande est primordiale pour une Europe forte et solidaire. Elle repose sur la bonne connaissance réciproque et des connexions entre citoyens qu'il faut renouveler et étendre.

L'association met en œuvre un partenariat avec **Romrod**. C'est une commune d'environ 2700 habitants située au centre de l'Allemagne dans une zone à dominante agricole qui relève du Kreis (arrondissement) du Vogelsberg dans le Land de Hesse. Les échanges remontent à bientôt 35 ans.

VISITES-SEJOURS CROISES DE DELEGATIONS

En 2026 ... ? Un séjour d'une délégation de nos communes en Allemagne fin octobre est en cours de montage. Pour plus de renseignements, voir le site internet ou contacter Bernard Vauriac (06 80 92 36 27).

MANIFESTATIONS LOCALES

SAINT PRIEST LES FOUGERES

15 Novembre 2025

Salle des Fêtes - à partir de 19h00

CHOUCROUTE SOIREE DANSANTE

Pour soutenir le jumelage et passer un bon moment ...

Bière allemande ...

Pesée du jambon

Menu

Potage
Choucroute
Fromage
Dessert - Café
(1 verre de vin blanc
ou bière inclus
hors du repas)

Troubadours d'Atur

Prix : Adulte 25 €

Enfant 10 €

Inscrivez-vous avant le 11 novembre SVP :

Francine Boissard 06 48 16 20 69
Michel Frugier 06 60 89 74 70

Bernard Vauriac 06 80 92 36 27
Henri Seegers 05 53 62 87 10



ASSOCIATION DE JUMELAGE
*La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet - Firbeix - Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères - Jumilhac le Grand
Chalais - Saint Paul la Roche
Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)*



IMPRIMER PAR NOS SOINS - NE PAS RETIRER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'association organise quelques événements chaque année. Pour exemple, la soirée « choucroute » du 15 novembre 2025

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bernard Vauriac (St Jory de Chalais)

Trésorier : Michel Frugier (La Coquille)

Trésorière adjointe : Marie-Reine Congnard (Chalais)

Secrétaire : Henri Seegers (Miallet)

Secrétaire adjointe : Maryse Vauriac (St Jory de Chalais)

Membre : Jacques Boyer (St Priest les Fougères)

SITE INTERNET

<https://lacoquille-romrod.fr/>

État civil 2025

Décès :



- Mme JOUBERT Simone décédée le 17 janvier 2025 à 94 ans
- Mr CHIELLY Jean-Marc décédé le 12 juin 2025 à 69 ans
- Mr LAFARGE Armand décédé le 26 juin 2025 à 92 ans
- Mme Marquet Jeanne décédée le 7 juillet 2025 à 88 ans
- Mr THEULET Philippe décédé le 11 novembre 2025 à 67 ans



Naissances :

- Mlle MALLARD Juliette née le 16 janvier 2025
- Mlle BROUILLE Ruby née le 6 février 2025

Téléphone et horaires d'ouverture de la Mairie

Tel : 05.53.52.82.51
Courriel : mairie.firbeix@wanadoo.fr
Site Web : <https://www.firbeix.fr>

Lundi : 9h/12h30
Mardi : 9h/12h30 - 14h/17h
Mercredi : FERMETURE

Jeudi : 9h/12h30
Vendredi : 9h/12h30 - 14h/17h
Samedi : 9h/11h30

Pour les services de l'état civil, identité, acte de naissance ou de mariage, justificatif de domicile, ainsi que tous les documents d'urbanisme s'adresser à la secrétaire de mairie Isabelle MARCETEAU, aux heures d'ouverture de la mairie.

Service de proximité l'agence postale uniquement le matin.
(Vente de timbres, courriers recommandés, enveloppes,
Boite colissimo...)

La bibliothèque est ouverte pendant les heures d'ouverture de la mairie.



TARIFS* SALLE POLYVALENTE DE FIRBEIX

	Habitant Firbeix	Habitant Hors Firbeix	Association Firbeix	Association Hors commune
Salle seule 1 Jour	125 €	200 €	20 €	70 €
Salle seule 2 jours	180 €	250 €	30 €	100 €
Salle + cuisine 1 Jour	220 €	300 €	40 €	130 €
Salle + cuisine 2 Jours	280 €	370 €	70 €	160 €
Vaisselle	Gratuit	20 € par armoire de 36 couverts	Gratuit	20 € par armoire de 36 couverts
Caution	300 €	300 €	300 €	300 €
Pour Réunions	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Forfait chauffage 1 jour	50 €	50 €	50 €	50 €
Forfait chauffage 2 jours	80 €	80 €	80 €	80 €

* tarifs susceptibles d'être modifiés au cours de l'année.

"France service"

Accompagnement aux 1ères démarches administratives réalisées sur INTERNET

S'adresser à FRANCE SERVICES à THIVIERS - Maison des Services : Rue Henri Saumande. Accueil uniquement sur RDV : du lundi au vendredi

URGENCE (liées aux ressources) : sans rendez-vous le mardi et jeudi de 9h15 à 12heures

Tél : 05.86.86.89.00

Ligne téléphonique uniquement le matin

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP+ALIGNEMENT**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

La mairie et le service urbanisme de la CCPL restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vérifier la conformité de votre projet avant travaux.

INFOS PRATIQUES

PRÉVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR ET DES INCENDIES DE FORÊTS :

- Le brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année
- Le brûlage à l'aire libre des déchets verts est interdit entre le 1er mars et le 30 septembre
- Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré en Mairie, (un formulaire est disponible en Mairie)

Les déchets biodégradables de jardin, dits « déchets verts » (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'égavage, de taille de haie et arbuste, les épluchures, etc...) doivent être déposés en déchetterie ou être compostés ou encore être utilisés en paillage.

Coupes et égavage : Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires de couper et d'égaver les arbres sur leurs terrains en bordure de toute voie publique.

LES HORAIRES ET LES JOURS AUTORISÉS POUR LA TONTE DE VOTRE PELOUSE :

En règle générale, la tonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- le dimanche : de 10h à 12h
- les jours fériés : de 10h à 12h.

Si vous ne respectez pas ces horaires, vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité.

CARTE D'IDENTITÉ /PASSEPORT :

Les démarches :

Pour faire une demande ou renouveler vos documents d'identité, vous devez déjà effectuer une pré-demande sur le site du service public : ants.gouv.fr

À la suite, vous devez impérativement prendre rendez-vous en ligne sur le site internet pour déposer votre dossier auprès d'un agent de la mairie de Thiviers ou de Nontron, en vous munissant de votre numéro de pré-demande et des pièces justificatives.

Un second rendez-vous devra être pris pour récupérer votre carte d'identité ou passeport.

INFORMATIONS PRATIQUES

ARTISANS, COMMERÇANTS ET ACTIVITÉS

AMBERT Arnaud (FIRBEIX FIOUL) : fioul, granulés et bois de chauffage 05.53.52.03.56

BARRUCHE Stéphane : (BGSTP) débardage travaux forestier et goudronnage : 06.08.37.94.58

BEAUBATIT Jeanine : Bar/restaurant : 05.53.52.82.53

BEAUBATIT René : station-service 05.55.53.04.45

BRAECKMAN Didier : fabrication de vannerie - 05.53.52.20.24

LAFFITTE Thierry « Les vergers d'Antan » : jus de fruits, confitures.. : 05.53.52.89.41

PATY H. « Au Tour de la Terre » : Cours de poterie : 06.66.98.66.08- patyh.autourdelaterre@gmail.com

PROVEDI Bruno : abattage de bois : 05.53.52.40.08

RIVET Marie- Laure : Piquets en châtaignier et en acacia : 06.78.74.51.76

SLUSARCZYK Kévin : menuisier-ébénisterie 06.03.58.02.20

LA CHARRETTE BLEUE : épicerie paysanne et artisanale : vente de produits locaux

Ouverte le mercredi et le samedi de 15h à 19h- 301 route de pauliac- epicerie.lacharettebleue@gmail.com

ASSISTANTE MATERNELLE AGREE

MICHELET Marine : 708 Avenue Aliénor d'Aquitaine - 24 450 FIRBEIX - 07.65.23.95.94 marine.87350@gmail.com

SERVICES DE PROXIMITÉ ET NUMÉROS UTILES

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

PERGLER Maryse : gîtes - Les Bordes - 06.88.47.03.73

BALLET Joëlle et Anthony (DOMAINE DE PUYREGONDE) : Gîtes & pêche de carpes en étang 05.53.52.65.36 - domainedepuyregonde@orange.fr

RAGUENET de SAINT ALBIN Guy et Kamila : Location de chambres d'hôtes et gîte pour 8 personnes - 535 Impasse de La Lande - 07.81.58.82.58 - godest-albin@gmail.com

LEMOINE Françoise : gîte - Boursaneix - 05.53.52.50.61

LA MAISON MÉDICALE DE LA COQUILLE 05.53.55.36.70

Docteur Blancan : 05.53.55.36.71

Docteur Citerne : 05.53.55.36.74

Docteur Gatti Dechavanne : 05.53.55.36.76

Infirmier(e)s : 06.12.22.99.36 ou 06.15.63.48.50

Podologue : Saldarkhan : 05.53.55.22.31

Réflexologie : Lasbraunias : 06.18.63.22.44

CABINET DE RADIOLOGIE à Thiviers : 05.53.55.27.50

PHARMACIES :

LA COQUILLE 05.53.52.80.28

DOURNAZAC 05.55.78.40.12

CHALUS 05.55.78.43.82

KINESITHÉRAPEUTE :

ST PIERRE DE FRUGIE : Lucie FOURCAUD : 07.83.39.15.70

CENTRES HOSPITALIERS

CHU DE LIMOGES 05.55.05.55.55

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 05.53.45.25.25

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT YRIEIX LA PERCHE 05.55.75.75.75.

CHIRURGIEN -DENTISTE :

Mr Fabrice TCHENG à Miallet : 05.53.55.31.92

(CIAS) CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour le service d'aides aux personnes : assistante sociale, portage des repas et aide à domicile. Téléphonez au 05.53.52.58.17 ou 05.53.62.30.94

.....

Directeur de publication : Philippe FRANCOIS

Comité de rédaction : Françoise COINEAU

Conception graphique et imprimerie : SPP NUMERIQUE

.....

